

Projet de prolongement de l'axe routier du Vallon

MÉMOIRE

PÉTITION

- Pétition d'une centaine de propriétaires et locataires riverains visant à élargir la zone tampon prévue initialement afin d'ajouter d'imposants conifères en plus de la butte existante pour atténuer le bruit et l'aspect visuel

Pétition

EFFETS SUR LES RÉSIDENTS

– EFFETS NÉFASTES:

- Niveau sonore**
- Aspect Visuel**
- Augmentation pollution**

POUR CONTRE

Certains signataires étaient pour d'autres contre. Tous s'entendaient toutefois pour dire que le tout devait être effectué avec le plus grand respect des résidents riverains.

Le tracé suggéré passerait à seulement 15 mètres des résidences du carré Cluseau



Pourquoi nous croyons que le tracé doit être déplacé vers l'ouest...

- Du côté ouest, projet domiciliaire prévu où tout peut être repensé contrairement à la situation des résidents riverains où rien ne peut être modifié.
- Excédent de l'emprise non utilisé rétrocedé du côté ouest alors qu'il pourrait facilement l'être à l'est.

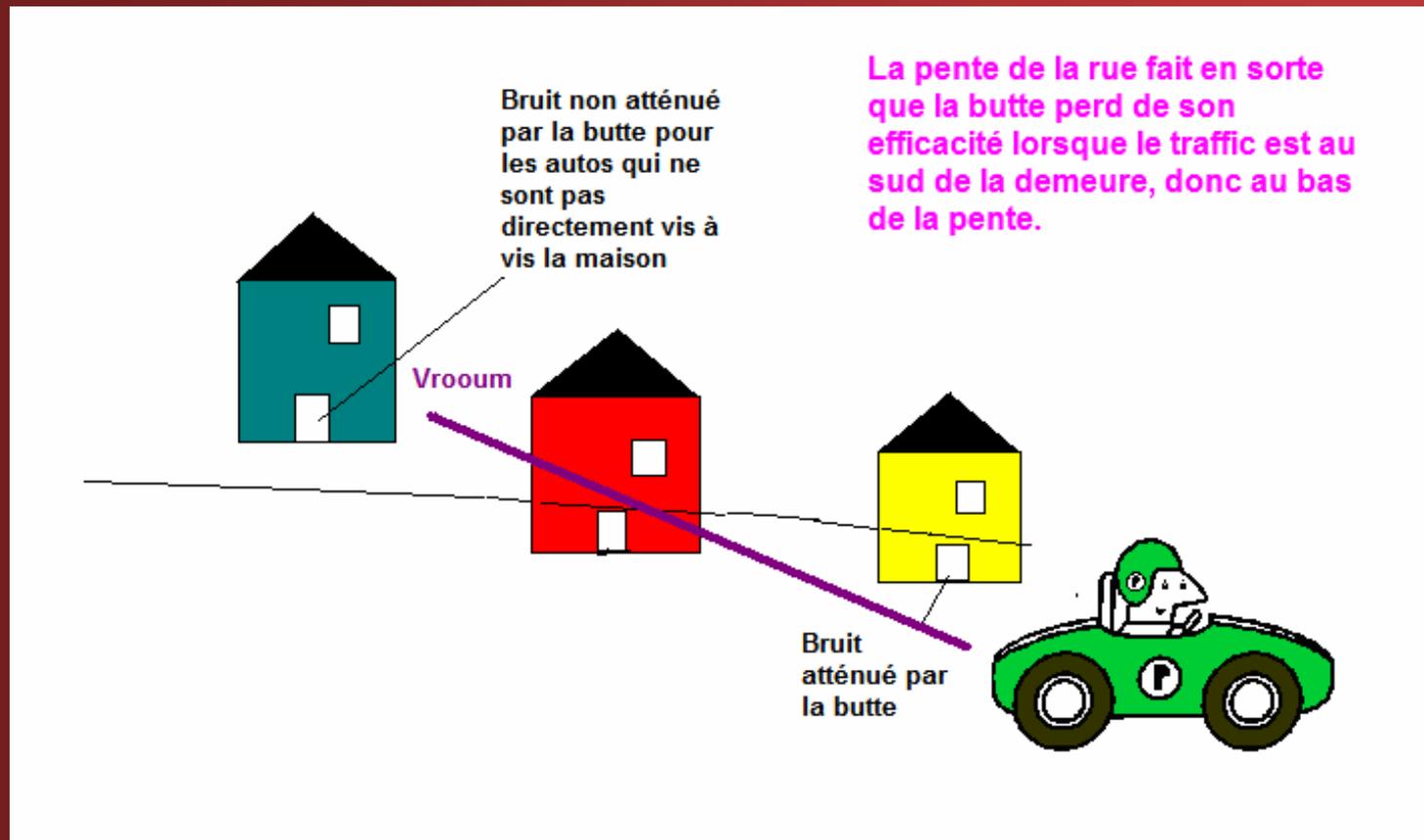
Suite...

- Nombre de décibels à la limite de l'acceptable et non vérifiable par le promoteur (possiblement « pics » inacceptables).
- Flot de circulation élevé
- Accélération et décélération dû à la pente et à l'approche d'une intersection laisse présager une augmentation des décibels.
- Lumières de rue affecteront l'éclairage des cours en soirée et nuiront au sommeil des résidents riverains.

La rue Carré Cluseau est en pente...



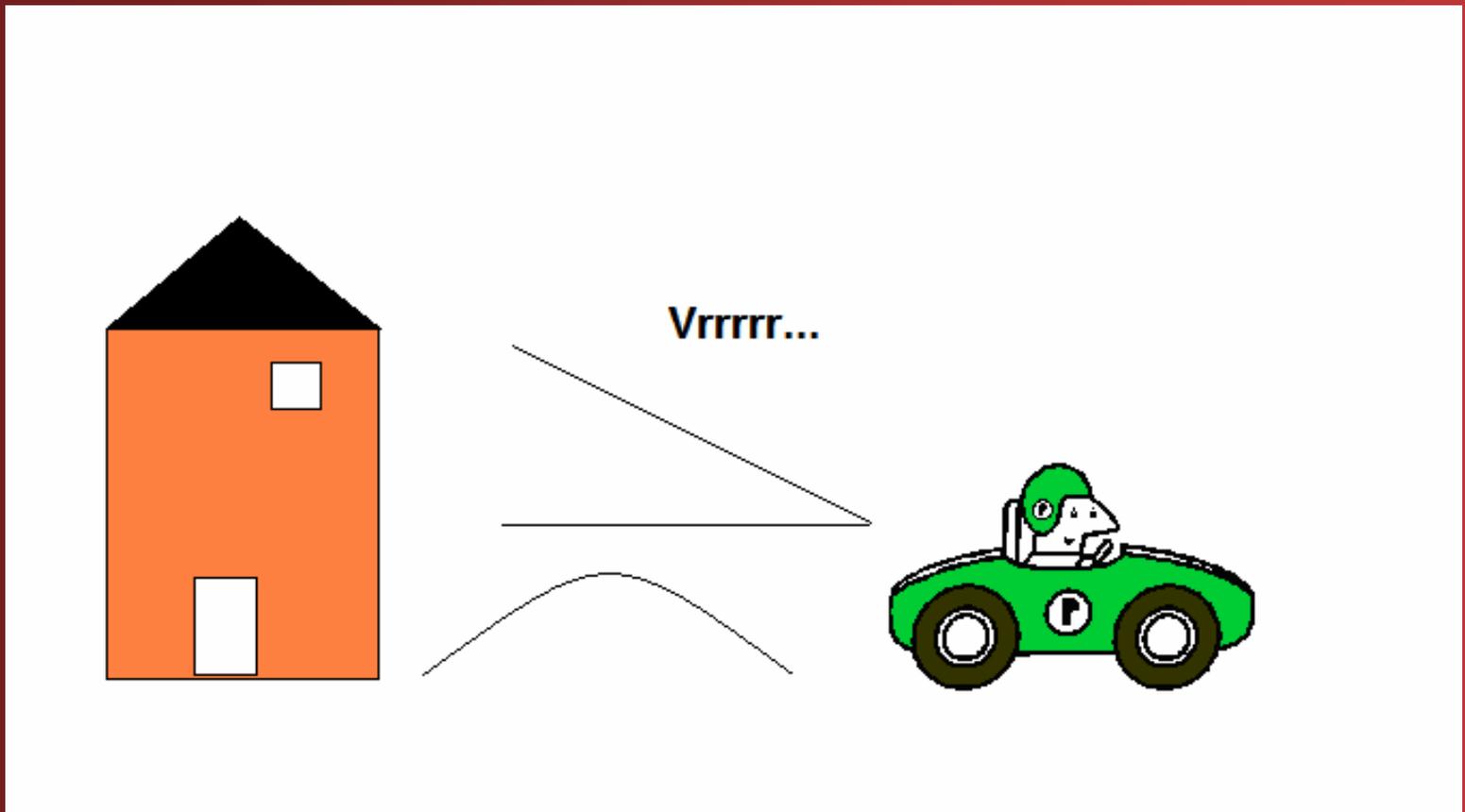
Donc la butte perd de son efficacité



Maisons à deux étages sur Carré Cluseau...



Donc la butte perd de son efficacité.



Si toutefois, un boisé imposant était accepté sur le bord des résidences, nous pourrions à la limite instaurer la piste cyclable à l'intérieur de ce boisé ce qui rendrait son accès et son environnement encore plus intéressant.



L'axe routier pourrait facilement arriver légèrement de biais avec le boulevard de la colline



Les seules résidences existantes de l'autre côté actuellement sis à l'ouest du futur axe routier tout juste en bas du boulevard Bastien, sont situées à au moins 250 mètres de la cour du marché Métro (donc de la ligne des terrains des résidences).



L'élargissement de la zone tampon à la hauteur du carré Cluseau pourra être récupérée à l'intérieur d'une zone de 150 mètres.



Terrain disponible au coin du boulevard de la colline qui pourrait aider à faire la jonction



RÉSUMÉ

- Respect des citoyens
- Bien être des êtres humains et des résidents du secteur avant le développement domiciliaire et les entrées potentielles de taxes foncières additionnelles pour la Ville de Québec en instaurant des zones tampons efficaces et si possible plus d'espace de verdure et de boisé entre les résidences et le futur axe routier.